

Dessin - Bloc 3								COMPETENCES ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE AU TERME DU BACHELIER														
Prérequis	Corequis	U.E.	Intitulés	ECTS / UE	POIND.	ECTS/AA	ANNUEL	Période d'évaluation		1	2	3	4	5	6	7						
						60 ECTS		quadr. Janv	quadr. Juin													
		U.E.18	DESSIN 301 Dessin / Atelier	28	280	28	x		28	x	x	x	x	x	x							
		U.E.19	DESSIN 302 Gravure / Impression	6	60	6	x		6	x	x	x	x	x	x	x						
		U.E.20	AU CHOIX :	10	100	10		10														
			DESSIN 303 Gravure / Impression				x															
			DESSIN 304 Structure formelle / Recherches plastiques et tridimensionnelles				x															
			DESSIN 305 Photographie / Recherches photographiques				x															
			DESSIN 306 Gravure / Sérigraphie				x															
			DESSIN 307 Dessin / Atelier				x															
			DESSIN 308 Arts numériques / Atelier				x															
			DESSIN 309 Arts numériques / Infographie				x															
		DESSIN 310 Arts numériques / Création multimédia et vidéo	x																			
		DESSIN 311 Design textile / Atelier	x																			
		U.E.21	DESSIN 312 Stages / Atelier	4	40	4			4	x	x	x		x	x							
		U.E.22	DESSIN 313 Histoire et actualité des arts / Générale	2	20	2	x	2		x	x	x	x	x	x	x						
		U.E.23	DESSIN 314 Actualités culturelles / Actualité et lectures de l'art	4	20	2		2		x	x			x								
			DESSIN 315 Philosophie / Esthétique		20	2			2		x	x		x	x							
		U.E.24	DESSIN 316 Philosophie / Générale	2	20	2	x		2	x	x		x	x	x							
		U.E.25	DESSIN 317 Histoire et actualité des arts / Cinéma	4	40	4	x		4	x	x	x	x	x	x	x						
			TOTAL	60	600	60		4	56													

COMPETENCES ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE	
1	Expérimentation et mise en oeuvre d'une pratique artistique singulière située dans un contexte étendu théorique, historique sociopolitique, etc. ;
2	Acquisition des connaissances et des compétences approfondies en dessin à un haut niveau de formation basé sur la recherche, l'expérimentation et l'étude de savoirs théoriques;
3	Mise en oeuvre, articulation et valorisation de manière singulière ces connaissances et ces compétences dans le cadre de la poursuite de leurs études, et démontrent leur aptitude à élaborer et à développer, en dessin, une réflexion et des propositions artistiques ;
4	Présentation d'une production artistique également validée en dehors du champ académique ;
5	Collecte, analyse et interprétation , de façon pertinente, des données — généralement, dans leur domaine de création — en vue d'inventer des propositions artistiques et de développer une attitude critique qui intègre une réflexion sur des questions sociétales artistiques et éthiques ;
6	Présentation de leurs productions artistiques et communication de leurs propos selon des modalités adaptées au contexte;
7	Développement des méthodes d'apprentissage nécessaires à poursuivre leur formation de manière autonome.